



Villeneuve  
d'Ascq

Une ville  
en mouvement

# Découvrez la musique & la danse



villeneuveascq.fr



École municipale  
de musique & de danse  
**Ivan-Renar**

L'école Municipale de musique et de danse Ivan-Renar fait vivre le territoire avec plus de **600 élèves**, accompagnés par **40 professeurs** diplômés et passionnés.

Elle propose une offre riche et accessible en **musique classique**, **musiques actuelles** et **jazz**, du cours individuel aux pratiques collectives.

Envie de bouger et de t'exprimer sur des rythmes entraînants ? Des cours de **danse classique** et **urbaine** sont également dispensés.

Véritable lieu de rencontres, de création et de partage, l'école est ouverte à tous et inclusive, accueillant enfants et adultes, et adaptant ses enseignements à la diversité des parcours et des besoins.

## IMPORTANT

Tout nouvel élève s'inscrivant à l'école municipale de musique et de danse Ivan-Renar, peu importe son âge, devra exprimer **3 choix** d'instruments.

## DATES À RETENIR

Du lundi 1 <sup>er</sup> au samedi 13 juin 2026	Réinscriptions en ligne ou aux ouvertures du secrétariat
Du lundi 15 au samedi 4 juillet 2026	Nouvelles inscriptions – phase 1
Du lundi 17 août au 12 septembre 2026	Nouvelles inscriptions – phase 2
Mercredi 12 septembre 2026	Date de fin des réinscriptions et nouvelles inscriptions
Lundi 15 septembre 2026	Reprise de l'ensemble des cours
A partir du 7 septembre 2026	Rencontre avec les professeurs de formation instrumentale

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

CORDES	BOIS	CUIVRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alto</li> <li>Contrebasse</li> <li>Violon</li> <li>Violoncelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Basson*</li> <li>Clarinette</li> <li>Flûte à bec*</li> <li>Flûte traversière</li> <li>Hautbois</li> <li>Saxophone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cor</li> <li>Trombone</li> <li>Trompette</li> <li>Tuba</li> </ul>
POLYPHONIQUES	MUSIQUES ACTUELLES (MA)	FORMATION MUSICALE (FM)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accordéon*</li> <li>Guitare classique</li> <li>Harpe*</li> <li>Percussion d'orchestre</li> <li>Piano</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Batterie</li> <li>Chant</li> <li>Guitare basse</li> <li>Guitare</li> <li>Piano</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eveil musical (<i>de 5 à 7 ans</i>)</li> <li>Formation musicale pour enfants et adultes</li> </ul>
JAZZ	VOIX	DANSE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Batterie</li> <li>Bois</li> <li>Cuivres</li> <li>Guitare</li> <li>Basse</li> <li>Piano</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chant lyrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Danse éveil (<i>de 5 à 6 ans</i>)</li> <li>Danse 1C1 (<i>dès 7 ans</i>)</li> <li>Danse Urbaine (<i>de 6 à 10 ans</i>)</li> </ul>
PRATIQUES COLLECTIVES		NOUVEAUTÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier improvisation</li> <li>Atelier jazz</li> <li>Atelier musiques actuelles</li> <li>Chant lyrique (technique vocale)</li> <li>Maîtrise vocale</li> <li>Chœur classique et variété</li> <li>Ensemble flutes 3ème cycle</li> <li>Ensembles guitares (1er et 2ème cycle)</li> <li>Harmonie junior 1er cycle</li> <li>Musique assistée par ordinateur</li> <li>Multi piano</li> <li>Musique e chambre</li> <li>Orchestre à cordes 1er cycle</li> <li>Ensemble de cuivres</li> <li>Orchestre d'harmonie 2ème cycle</li> <li>Orchestre symphonique 2ème cycle</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier BAO PAO*</li> </ul>



## MODE DE TARIFICATION

La tarification appliquée aux différentes disciplines repose sur un calcul en lien avec le "revenu net imposable du foyer" (pour les Villeneuvois et un tarif unique pour les non- Villeneuvois).

## QUOTIENT DE REFERENCE revenu fiscal de référence nombre de parts fiscales

Revenu fiscal de référence : imputations diverses (ligne 25 de l'avis d'imposition).

En cas de garde alternée, les revenus net imposables des 2 parents seront nécessaires à la bonne constitution du dossier.

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

### Possibilités de paiement :

- Chèque (merci de bien indiquer le nom de l'élève au dos)
- Carte Bancaire à l'accueil
- Carte bancaire via le portail IMUSE (logiciel de l'école)

Le règlement se fera en **1 ou 3 fois** au choix de l'utilisateur (échéances fixées en oct, nov, dec)

Des frais de dossier d'un montant de 15,00 €, non remboursable seront à régler à l'inscription.

## OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

### Lundi & vendredi

9H00-12H00 / 14H00-18H30

### Mardi, mercredi & jeudi

9H00-12H00 / 14H00-19H00

### Samedi

9H00-12H00

## Grille de tarifs de 5 à 17 ans

Tranche	Quotient fiscal villeneuvois	Parcours découverte & artistique	Parcours diplômant instruments rares (parcours études et parcours programmes)	Parcours diplômant autres instruments (parcours études et parcours programmes)	Parcours unique	Parcours deuxième instrument (parcours études et parcours programmes)	Danse enfant
		jusque 6 ans au moment de l'inscription	de 6 ans jusque 17 ans au moment de l'inscription	de 6 ans jusque 17 ans au moment de l'inscription	de 6 ans jusque 17 ans au moment de l'inscription)	enfants à partir de 12 ans au moment de l'inscription	jusque 12 ans au moment de l'inscription
		Comprend : éveil musical	Comprend : formation musicale, formation instrumentale , pratique collective	Comprend : formation musicale formation instrumentale pratique collective	Comprend : formation musicale seule ou formation instrumentale ou pratique collective seule ou atelier seul	Comprend : formation instrumentale pratique collective	Comprend : cours de danse au choix : classique ou urbaine
1	0 € à 8 900 €	30 €	40 €	50 €	40 €	40 €	50 €
2	8 901 € à 10 417 €	40 €	50 €	60 €	50 €	50 €	60 €
3	10 418 € à 12 744 €	50 €	60 €	70 €	60 €	60 €	70 €
4	12 745 € à 15 527 €	60 €	70 €	80 €	70 €	70 €	80 €
5	15 528 € à 19 255 €	70 €	80 €	90 €	80 €	80 €	90 €
6	19 256 € à 21 777 €	80 €	90 €	100 €	90 €	90 €	100 €
7	21 778 € à 25 257 €	90 €	100 €	110 €	100 €	100 €	110 €
8	25 258 € à 30 000 €	100 €	110 €	130 €	110 €	110 €	130 €
9	+ de 30 000 €	110 €	120 €	150 €	120 €	120 €	150 €
<b>tarif unique non-villeneuvois</b>		180 €	200 €	400 €	350 €	300 €	400 €

Les instruments rares sont : harpes, accordéon, basson, flûte à bec, Bao Pao.

La pratique du 2<sup>ème</sup> instrument est autorisée après validation d'un premier cycle d'un premier instrument et sous réserve de place disponible.

Dans le parcours unique, sur le choix de l'instrument seul il faudra pouvoir justifier d'une validation d'un second cycle de formation musicale ou justifier de la pratique dans un autre établissement ou structure.

## Grille de tarifs adultes

Tranche	Quotient fiscal villeneuvois	Parcours diplômant instruments rares (parcours études et parcours programmes)	Parcours diplômant autres instruments (parcours études et parcours programmes)	Parcours unique	Parcours deuxième instrument (parcours études et parcours programmes)
		à partir de 18 ans au moment de l'inscription	à partir de 18 ans au moment de l'inscription	à partir de 18 ans au moment de l'inscription	à partir de 18 ans au moment de l'inscription
		Comprend : formation musicale, formation instrumentale, pratique collective	Comprend : formation musicale formation instrumentale, pratique collective	Comprend : formation musicale <b>seule</b> ou formation instrumentale <b>seule</b> ou pratique collective <b>seule</b> ou atelier <b>seul</b>	Comprend : formation instrumentale, pratique collective
1	0 € à 8 900 €	60 €	70 €	40 €	40 €
2	8 901 € à 10 417 €	70 €	80 €	50 €	50 €
3	10 418 € à 12 744 €	80 €	90 €	60 €	60 €
4	12 745 € à 15 527 €	90 €	100 €	70 €	70 €
5	15 528 € à 19 255 €	100 €	110 €	80 €	80 €
6	19 256 € à 21 777 €	110 €	120 €	90 €	90 €
7	21 778 € à 25 257 €	120 €	130 €	100 €	100 €
8	25 258 € à 30 000 €	130 €	150 €	110 €	110 €
9	+ de 30 000 €	140 €	170 €	120 €	120 €
<b>tarif unique non-villeneuvois</b>		300 €	500 €	350 €	300 €

Les instruments rares sont : harpes, accordéon, basson, flûte à bec, Bao Pao.

La pratique du 2<sup>ème</sup> instrument est autorisée après validation d'un premier cycle d'un premier instrument et sous réserve de place disponible.

Dans le parcours unique, sur le choix de l'instrument seul il faudra pouvoir justifier d'une validation d'un second cycle de formation musicale ou justifier de la pratique dans un autre établissement ou structure.



## LOCATION D'INSTRUMENT

### Dans la limite des stocks disponibles

La location permet de débiter un instrument sans que l'élève ou ses parents ne soient dans l'obligation de l'acheter. Ils sont mis en location en priorité aux élèves qui débutent, pour la durée du premier cycle (4 ans maximum)

#### Tarif annuel :

- pour les Villeneuvois : 50 €
- pour les non-Villeneuvois : 100 €

L'instrument ne sera remis à l'élève qu'après transmission d'une **attestation d'assurance** et signature du contrat de location.

**À la restitution de l'instrument, comme stipulé dans le contrat de location, l'instrument devra faire l'objet d'un passage obligatoire chez le luthier.**

## INSCRIPTIONS / RÉINSCRIPTIONS

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ERRONÉ AU MOMENT DE L'INSCRIPTION OU DE LA RÉINSCRIPTION SERA REFUSÉ.**

### Pièces à fournir pour le dossier :

- Fiche de (ré)inscription remplie recto/verso
- Avis d'imposition 2025 sur revenus 2024 pour les Villeneuvois
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) pour les Villeneuvois
- Attestation d'assurance extra-scolaire (ou de responsabilité civile pour les adultes)
- Autorisation de droit à l'image,
- Autorisation de sortie parentale
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse.
- Justificatif pour la personne responsable en cas de séparation (jugement de divorce, garde alternée..)

**A noter :** Toute nouvelle inscription sera validée sous réserve de places disponibles.

### Comment se (ré)inscrire ?

#### Réinscriptions :

Les réinscriptions s'effectueront en ligne via un lien iMuse qui sera envoyé aux personnes déjà adhérentes.

#### Nouvelles inscriptions :

Les dossiers pour les nouvelles inscriptions seront disponibles à compter du mercredi 15 juin 2026 à l'accueil ou sur notre site :

[www.villeneuvedascq.fr/ecole-municipale-de-musique-et-de-danse-ivan-renar-de-villeneuve-dascq](http://www.villeneuvedascq.fr/ecole-municipale-de-musique-et-de-danse-ivan-renar-de-villeneuve-dascq)

### École municipale de musique & de danse Ivan-Renar

94, rue Corneille  
59650 Villeneuve d'Ascq

03 20 59 36 38  
ecoledemusique@villeneuvedascq.fr



École municipale  
de musique & de danse  
**Ivan-Renar**